



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Guichet-entreprises : guichet unique pour la création d'entreprise (Service en ligne)

Service Guichet entreprises

Concerne tous les statuts juridiques des entrepreneurs :

- société commerciale : SARL (société à responsabilité limitée), EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée), SAS (société par actions simplifiée), SA (société anonyme à conseil d'administration), SNC (société en nom collectif), SCS (société en commandite simple) ;
- profession libérale : entreprise individuelle ou société d'exercice libéral (SEL) ;
- société civile : société civile immobilière (SCI), société de placement, société civile de moyens (SCM), société civile professionnelle (SCP) ;
- entreprise individuelle : agriculteur, commerçant, agent commercial ou artisan.

Accéder au
service en ligne [↗](http://www.guichet-entreprises.fr)
(<http://www.guichet-entreprises.fr>)

Vérfifié le 06 juin 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PROFESSIONNELS

- Cessation définitive de l'activité de l'entreprise (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23744>)
- Comment trouver son centre de formalités des entreprises (CFE) ? (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F24023>)
- Déclaration d'activité d'un artisan (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23887>)
- Déclaration de micro-entrepreneur (auto-entrepreneur) (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23264>)
- Déclaration de transfert du siège social d'une entreprise (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31479>)
- Statut juridique et déclaration d'activité des professions libérales (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23458>)

PARTICULIERS

- Doit-on verser des cotisations sociales pour la mise en location d'un meublé ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34102>)
- Élevage et vente de chiens et de chats (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33452>)